

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

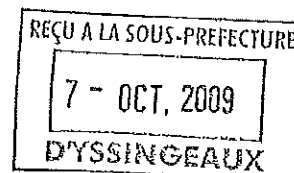
DU CONSEIL MUNICIPAL

*L'An deux mille neuf, le 30 septembre, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la Commune de SAINTE-SIGOLENE, dûment convoqué, s'est réuni
en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique FREYSSINET, Maire.*

PRESENTS : *M. Dominique FREYSSINET, Maire,
Mmes Jacqueline SABOT, Marie-Jo SALICHON, Juliette DURIEU, Valérie OUDIN, MM. Guy
VEROT, Bernard NOTTELET, André SAGNOL, Philippe CELLE, Adjoints,
MM. Didier ROUCHOUSE, Robert AUBERT, Mmes Nathalie MAURIN, Marguerite MASSARD,
Jocelyne CORRADO, Angéline BOUILLE, Anne-Sophie SABOT, MM. Gilbert SOUCHON, Eric
ZIMMERMANN, Gérard CAMUS, Mmes Géraldine BERTHASSON, Valérie MARCONNET, MM.,
Lucien FAVERGE, Eduardo AYERRA et Mme Françoise BALMONT conseillers.*

ABSENTS : *MMes Isabelle RETHORE, Emilie AUFRANC, M. J. François VEROT (qui avaient
donné procuration), MM. Yves BRAYE, et Antoine GERPHAGNON.*

Secrétaire de séance : *Mme Juliette DURIEU, élue à l'unanimité.*

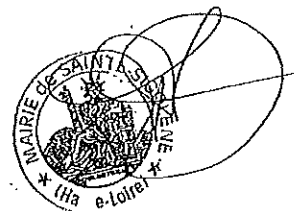


OBJET : *Création d'une redevance d'occupation du domaine public :*

Sur proposition de la commission des finances, après avoir entendu les explications du Maire et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- la création, à compter du 1er octobre 2009, d'une redevance pour occupation du domaine public communal à l'occasion de permissions de voirie délivrés par les services techniques communaux ;
- fixe comme suit le montant de ladite redevance :
 - la première semaine d'occupation : gratuité ;
 - puis, 1 Euro par jour et par mètre carré occupé avec un forfait minimum de perception de 10 Euros.

*Pour copie conforme
En Mairie, le 5 octobre 2009,
Le Maire,*



*Acte exécutoire après
dépôt en Sous-Préfecture le : 07 OCT. 2009
et publication en Mairie le : 07 OCT. 2009*